



N/Réf: BUR/2018-004

Objet: Note à annexer au procès-verbal du conseil d'établissement du 21 février 2018- Inquiétudes des parents quant à l'avenir du réseau AEFÉ et répercussions sur la qualité de la scolarité des élèves dans les lycées français à l'étranger

L'Association des parents d'élèves UPEL Chateaubriand, a suivi avec beaucoup d'attention le mouvement de grève des enseignants suite à l'annonce de la suppression de certains postes de résidents au profit de recrutements locaux. Même si heureusement ces mesures ne nous touchent pas directement pour le moment, nous comprenons très bien leur inquiétude car ce changement traduit un désengagement clair de l'État Français; désengagement qui inévitablement, une fois de plus, pèsera sur le budget des familles. Pour cette raison, UPEL Chateaubriand tient à exprimer toute sa solidarité aux enseignants.

En effet, même si pour le moment nous nous trouvons face à «une annulation des crédits de paiement de réserve et non à un découpage budgétaire» nous ne sous-estimons pas de telles mesures. Nous pensons que l'heure est venue pour la Direction de l'AEFE de réfléchir en profondeur à sa stratégie globale de restructuration pour les prochaines années, et de donner des garanties aux nombreuses familles françaises et non françaises, qui ont fait le choix de scolariser leurs enfants dans ce système éducatif, en particulier concernant le maintien de l'excellence pédagogique.

En tant que membres d'une association de parents d'élèves d'un établissement en EGD, nous demandons de garantir:

- que les 3 points supplémentaires - avec un passage de 6% à 9 % - de contributions versés par tous les établissements en EGD (et conventionnés) et donc par le lycée Chateaubriand ne soient en aucun cas reportés sur les frais de scolarité à venir: les parents ne sont plus en mesure de faire face à d'ultérieures augmentations, sans lien avec de réelles améliorations d'ordre pédagogique.
- que l'AEFE par ailleurs ne procède à aucune autre forme de prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement.
- que les retombées des choix financiers de l'AEFE ne pèsent plus sur le budget des familles: nous nous inquiétons en particulier de la constante diminution des boursiers et de l'application de barèmes qui empêchent la scolarisation dans des établissements français de beaucoup d'enfants français.
- que la politique future de l'AEFE soit toujours dédiée au maintien du rayonnement de l'enseignement français dans le monde grâce à sa qualité pédagogique.
- que notre établissement en EGD ne soit pas privatisé, mais trouve, si besoin est, des financements aptes à compléter les subventions de l'État, pour éviter toute hausse ultérieure des frais de scolarité.
- que le montant prévu du projet immobilier de 10 millions d'euros soit revu: en effet, ce projet a été approuvé au Conseil d'administration de l'AEFE de novembre 2012 alors que les autorisations administratives n'ont été obtenues que 5 ans après. Sachant que la mise aux normes du Casone sera achevée en juin 2018 avec un coût inférieur à celui initialement prévu, nous demandons la révision du projet dans

Association des Parents d'Élèves UPEL Chateaubriand